

DEBUT DE LA FORMATION : 5 Octobre 2022

3 mois

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

## Salarié spécialisé en viticulture

Cette formation répond à un besoin de main d'œuvre en viticulture demandée par la profession.

Cette dernière souhaite trouver du personnel à embaucher et à garder durablement sur les domaines.

En cela la formation est importante pour faire découvrir et aimer ce métier d'extérieur.

Cette formation va permettre aux personnes de comprendre les tâches à réaliser en fonction des saisons et du cycle végétatif de la vigne.

Ainsi ils vont acquérir des compétences, des gestes, des postures pour travailler dans les vignes, de la taille à la veille des vendanges.

A l'issue de la formation l'apprenant aura la capacité de respecter, comprendre les consignes du chef de culture et de réaliser la tâche demandée en autonomie ou en équipe.

### >>>OBJECTIF GÉNÉRAL :

Les actions suivantes seront vues :

- L'entretien du vignoble, la taille, la plantation, l'entretien du sol, la rénovation des murets en pierres sèches,
- les traitements, les travaux en vert

Dans le but d'obtenir une récolte de baies optimum dans un esprit de durabilité



# VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON-SUR-RHÔNE (07)

[www.vivarais-formation.com](http://www.vivarais-formation.com)

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région  
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référentes :

Christine CHABANAS >>> [christine.chabanas@cneap.fr](mailto:christine.chabanas@cneap.fr)

Laurence GAMONET >>> [laurence.gamonet@cneap.fr](mailto:laurence.gamonet@cneap.fr)

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> [sandrine.montagne@cneap.fr](mailto:sandrine.montagne@cneap.fr)



[vivarais@cneap.fr](mailto:vivarais@cneap.fr)



REUNIONS D'INFO pour les candidats : le jeudi 25 août à 14h et le lundi 19 septembre à 14h

# Salarié spécialisé en viticulture

PROGRAMME DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

272 h

PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE LA VIGNE.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cycle de la plante,</li><li>• vocabulaire technique</li><li>• Expression en français</li></ul>
ENTRETIEN DU VIGNOBLE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien du palissage</li><li>• Mise en place du palissage</li><li>• Pré taille</li></ul>
LES TAILLES DE LA VIGNE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation de tailles différentes</li><li>• Acquisition du geste</li></ul>
PLANTATION ET CALCUL AGRICOLE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Calcul de la quantité de plans</li><li>• Préparation de la parcelle</li><li>• Gestes et postures techniques</li></ul>
RÉNOVATION DE MURETS EN PIERRES SÈCHES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation du chantier</li><li>• réalisation du murets</li></ul>
LES MALADIES DE LA VIGNE ET LES TRAITEMENTS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance des principales maladies : Oïdium et Mildiou</li><li>• Réalisation d'un chantier de traitement.</li></ul>
CERTIPHYTO OPÉRATEUR PRIMO	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les techniques alternatives</li><li>• Les produits dangereux</li></ul>
TRAVAUX EN VERT : ÉBOURGEONNAGE, ÉCIMAGE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances de la plante pour la faire fructifier</li><li>• les gestes techniques</li></ul>
TRAVAUX DU SOL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances des différentes techniques</li></ul>
LES AUTRES TRAVAUX AUTOUR DE LA VIGNE DONT L'ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances basiques en entretien du petit matériel</li></ul>

Au programme : → matières générales abordées (expression français, Prévention Santé Environnement, informatique, mathématiques) &  
→ matières professionnelles abordées (physiologie végétale, viticulture, agroéquipements).

## >>> CONDITIONS D'ADMISSION

- **Prérequis** : être demandeur d'emploi,
- ⇒ **Assister à une réunion d'information collective**
- ⇒ **Tests de positionnement** : tests de compréhension, intégration des consignes écrite et orales énoncées en français, calcul simple (calcul de surface, volumes, pourcentage...)
- ⇒ **Un entretien individuel en présence de professionnels de 30 mn** portant sur la motivation et la capacité physique du candidat (pas de contre-indications médicales). Pouvant ouvrir sur un contrat de travail de 12 mois en domaine.
- **Motivation**
- **Aimer le plein air**

## >>> LES + DE LA FORMATION

- ⇒ Formation spécialisée
- ⇒ Application en entreprise viticole
- ⇒ Une adaptation à vos besoins

## >>> MODALITÉS DE FORMATION

- **Début de formation le 5 octobre 2022 au 13 janvier 2023**
- **Effectif minimum : 12 apprenants**
- **272 heures en centre de formation**
- **128 heures en entreprise**
- **35 heures par semaine**
- **La formation est prise en charge par l'OPCO OCAPIAT et indemnité par Pole emploi**
- **Financement** : - Pôle Emploi  
- OPCO OCAPIAT

## >>> INFORMATION EMPLOYEUR

Si vous souhaitez participer, contactez-nous

TOUTES NOS FORMATIONS SUR [WWW.VIVARAI-FORMATION.COM](http://WWW.VIVARAI-FORMATION.COM)